



**Conseil supérieur des  
Médecins spécialistes et des  
Médecins généralistes**

VOTRE LETTRE DU 5 décembre 2016  
VOS REF. MDB/PF/BW/KVDW/20161122/542571  
NOS REF.  
DATE 1 MARS 2017  
ANNEXE(S)  
CONTACT: PATRICK WATERBLEY  
E-MAIL: PATRICK.WATERBLEY@HEALTH.BELGIUM.BE  
TEL.: 0473/23.13.73

Madame la Ministre des Affaires sociales et de  
la Santé publique  
Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 175  
1000 BRUXELLES

OBJET: **INTRODUCTION DE LA NOTION D' "EQUIPE DE STAGE" DANS LES CRITERES D'AGREMENT POUR  
MAITRES DE STAGE ET SERVICES DE STAGE MEDECINS GENERALISTES, AVIS CONCERNANT  
L'ADAPTATION DE L'A.M. DU 26.11.1997<sup>1</sup>.**

Madame la Ministre,

Nous nous référons à votre demande d'avis du 5 décembre 2016 concernant l'opportunité et les modalités de l'instauration de la notion d'"équipe de stage" pour la formation professionnelle de médecin généraliste.

Après une première discussion le 15 décembre 2016, le Conseil a rendu un avis lors de la réunion plénière du 23 février 2017, avis que vous trouverez en annexe en deux versions linguistiques.

Les avantages qualitatifs d'une équipe de stage pour la formation professionnelle y sont soulignés. Les jeunes membres de l'équipe sont en outre ainsi associés à la formation, ce qui améliore la supervision.

Le Conseil supérieur rend un avis favorable sur la proposition en annexe, qui suppose une adaptation de l'A.M. du 26 novembre 1997.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations très distinguées.

Dr P. Waterbley  
Vice-président secrétaire

Pr J. Boniver  
Président

Annexe : avis en deux versions linguistiques

---

<sup>1</sup> A.M. du 26 novembre 1997 déterminant les critères de l'agrément des maîtres de stage en médecine générale, *M.B.* 16 décembre 1997.